



LCL  
EST

# ENSEMBLE, AGISSONS POUR L'AVENIR

CSE OCTOBRE 2024

## AVIS

**La CFDT a voté favorablement à ces différents projets :**

- Rattachement du périmètre de la Marne et de la Champagne-Ardenne à la DE de l'EST : meilleure synergie,
- Travaux à l'agence de SENS : réfection globale de l'immeuble et mise au nouveau concept,
- Travaux de désamiantage de l'agence de St Ménéhould,
- Création d'un bureau supplémentaire à l'agence d'Haguenau,

**La CFDT a voté contre la fermeture de l'agence de SARREBOURG.**



Audrey LOISELET



Frédéric WIMMER



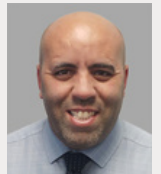
Céline TEIGNY



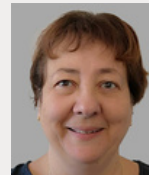
Audrey SOUPIZON



Jessica ROSTOLL



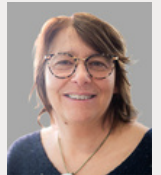
Yacine BENSMAINE



Jocelyne HENRIQUES



Jean-Baptiste SOROS



Véronique CHAUMERON



Philippe SENDRA



Stéphanie NAUDET



Julien MARECHAL



Pierre BOTHIER



## DIVERS

- Le 1er mai est bien à récupérer par tout le monde que l'on soit à temps partiel ou à temps plein.
- Les vélos et les trottinettes, électriques ou non, sont interdits dans les locaux lcl qu'ils appartiennent aux salariés ou bien aux clients.

## LCL MA BANQUE PRIVEE

### **La CFDT a voté favorablement l'avis motivé fait par le CSE EST.**

Voici la conclusion :

Sur la DDR EST, les élus notent que dans ce projet :

- o Les ETP sont quasi-maintenus à iso effectif (1 ETP de différence),
- o Le maillage de la DDR EST avec ses 3 pôles et les implantations secondaires n'est pas modifié,
- o Les portefeuilles des Conseillers en Patrimoine respecteront la métrique maximum de 850 clients avec une moyenne de 630 clients,
- o Les portefeuilles des Conseillers en Patrimoine seront revus afin de respecter nécessairement la métrique de 850 clients.

En conclusion de cet avis motivé, les élus du CSE EST formulent les voeux suivants :

- o Limiter la taille des portefeuilles des Conseillers en Patrimoine à la moyenne nationale de 630 clients,
- o Informer et Consulter le CSE EST pour toute modification des conditions de travail par rapport aux éléments repris dans le projet National décliné sur l'EST (nombre de pôles, implantations des pôles, modification des lieux d'exercice des Conseillers BP, suppression de postes etc.),
- o Informer le CSE EST du suivi de ce projet à 3, 8 et 12 mois suivant la consultation de ce jour, compte tenu de l'importance du sujet,
- o Créer un poste de Responsable Qualité et Développement non confondu avec celui de Directeur Banque Privée,
- o Suivre et isoler l'attrition des clients de la Banque Privée rétrogradés vers les portefeuilles des Conseillers En Patrimoine et des Conseillers Privés,
- o Mettre en oeuvre une révision de l'ensemble des portefeuilles de la DDR EST à l'occasion de la révision de ceux des Conseillers Privés en vue d'un respect des métriques,
- o Mettre en place un plan d'accompagnement des Conseillers Privés recevant des clients en provenance de la Banque Privée.